

Paris, le 9 juin 2015

## La Directrice

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

L'année 2015-2016 sera marquée par l'organisation en France les grands événements sportifs que sont l'Euro 2015 de basket, les championnats d'Europe 2015 de cross-country, les championnats d'Europe de badminton et l'Euro 2016 de football, ainsi que par des événements d'envergure planétaire tels que la coupe du Monde de rugby en Angleterre et au Pays de Galles ou les jeux olympiques à Rio.

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche souhaite promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs européennes et sportives dans le cadre d'une **Année du sport de l'école à l'université**. Cette opération mettra en valeur le sport en tant que vecteur d'éducation et de citoyenneté à travers les valeurs qu'il véhicule (le respect des autres, de soi et des règles, le goût de l'effort, la persévérance, la volonté de progresser, le partage et la solidarité, etc..) aussi bien à l'école que hors de l'école. L'Année du sport de l'école à l'université vise à promouvoir la pratique sportive dans les établissements scolaires, à encourager les rencontres inter établissements et à favoriser les partenariats.

L'AEFE qui fait de la politique sportive une priorité, est pleinement associée à cette action. Cette priorité repose sur des convictions fortes :

- Le sport est un élément essentiel du parcours scolaire de l'élève et contribue à sa réussite.
- La pratique sportive crée une dynamique fédératrice et positive au sein des communautés scolaires.
- La pratique sportive contribue à l'ouverture des établissements en renforçant la notion de réseau et en créant des liens avec les systèmes scolaires des pays d'implantation dans une logique de coopération éducative.
- Au-delà des bienfaits des activités physiques et sportives sur le plan de l'épanouissement personnel et de la santé, les valeurs éducatives et humanistes qu'elles véhiculent constituent un levier puissant pour une éducation citoyenne, au cœur du projet éducatif de l'AEFE.

J'invite donc tous les établissements du réseau à s'inscrire dans cette démarche, en contribuant au développement de la pratique sportive, au bénéfice des élèves, au sein des communautés scolaires ou dans un cadre plus large afin de développer les pratiques de réseau et la coopération éducative.

Pour en savoir plus sur **l'année du sport de l'école à l'université** vous pouvez prendre connaissance de la circulaire n°2015-071 du 13 avril 2015.

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=88031](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=88031)

Les établissements qui organisent des événements sportifs dans un contexte local, national, régional ou inter-régional, auront la possibilité de les faire labelliser « Année du sport de l'école à l'université » et de leur donner ainsi un fort retentissement et une visibilité importante.

Les jeux internationaux de la jeunesse (JIJ) co-organisés avec l'UNSS depuis 6 ans et qui se dérouleront à Singapour en 2016, sont emblématiques de cette volonté de contribuer à l'éducation des jeunes à travers la rencontre, l'échange culturel et l'ouverture à l'autre, à partir d'un défi sportif. A ce titre, j'espère que de nombreux établissements du réseau y participeront.

Je vous remercie pour votre engagement au service du sport scolaire et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Hélène FARNAUD-DEFROMONT

